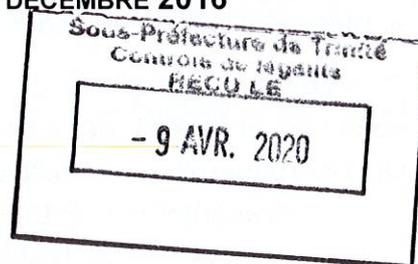




République Française  
Département de la Martinique  
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2016**



**Présidence : Alfred MONTHIEUX  
Date de convocation : 24 Novembre 2016  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre d'élus au début de la séance : 08  
Nombre d'élus arrivés en cours de séance : 00  
Nombre d'élus partis en cours de séance : 00  
Nombre d'élus présents pour ce point : 08**

**Extrait n° : BC 05-12-2016/190**

**Date de Publication : 09 AVR. 2020**

**Objet : Projet « Etude de faisabilité GEIQ » - composition du Comité de Pilotage.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Alfred MONTHIEUX, Jean-Frantz CAUVER, Christian VERNEUIL, Thierry MARECHAL, Joseph PERASTE, Norbert MONSTIN, René VATENAR, Monique AUDINAY.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

Germain DUTON, Gilbert COUTURIER, Joachim BOUQUETY, Félix ISMAIN, Lucien SALIBER, Belfort BIROTA, Sainte-Rose CAKIN.

## **Le Bureau Communautaire,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que le démarrage en mai 2016 d'une étude de faisabilité sur la création d'un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) uni ou multisectoriel avec un prestataire, le groupement "Pluricité et l'Autre Entreprise », prévoyait la mise en place d'instances de suivi et de pilotage ;

**Considérant** la tenue de deux comités techniques les 10 juin 2016 et 26 octobre 2016 sous la coordination de la Direction Développement Social et Emploi.

Que le 10 juin 2016, la mission a été officiellement lancée, les objectifs étant de :

- Présenter le prestataire et de rappeler les fondamentaux d'un GEIQ,
- Rappeler le contexte et les attendus de l'étude,
- Présenter et de valider la démarche.

Que le 26 octobre 2016, il s'agissait de faire :

- Un point d'étape sur les avancées,
- Présenter un bilan à "chaud " des entretiens réalisés sur place les 24 et 25 octobre 2016,
- Présenter la suite de la démarche.

**Considérant** qu'il convient de proposer et de valider la composition des Comités :

Que le Comité de pilotage, présidé par le Président de CAP Nord Martinique ou son représentant a pour mission de suivre l'état d'avancement de la mission, d'en apprécier le déroulement ainsi que le contenu et de fixer les orientations.

Qu'il se réunira à la fin de chaque phase :

- Phase 1 : Lancement et cadrage de la mission
- Phase 2 : Collecte et analyse des besoins
- Phase 3 : Mobilisation des entreprises
- Phase 4 : Modélisation du GEIQ

Qu'il sera composé :

- D'élus
  - 3 Elus de la Commission développement social et emploi.
  - 1 Elu de la Commission développement économique.
  - 1 Elu de la CTM
- De représentants des partenaires
  - 1 Représentant de Pôle Emploi - Direction
  - 1 Représentant de la Dieccte.

Que le comité technique, animé par la Directrice du Développement Social et de l'Emploi est chargé de suivre l'action et se réunira aussi souvent que nécessaire.

Qu'il sera composé de :

- 4 Techniciens de CAP Nord Martinique : Direction Développement Social et Emploi (PLIE/ IAE) Direction de la Stratégie ; Direction Développement Economique (Pôle entreprise).

- 1 représentant de l'AGEFMA.
- 2 représentants de la CTM - Direction Insertion - Direction Formation Professionnelle
- 1 représentant de la DIECCTE
- 1 représentant du Pôle Emploi

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

## DECIDE

### Article 1 :

**De valider** la composition de principe suivante du Comité de Pilotage portant sur le projet d'une étude de faisabilité sur la création d'un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification uni ou multisectoriel :

- 3 Elus de la Commission développement social et emploi.
  - 1 Elu de la Commission développement économique.
  - 1 Elu de la CTM
  - 1 Représentant de Pôle Emploi - Direction
  - 1 Représentant de la DIECCTE.

### Article 2 :

**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

#### **Vote**

Pour : 08

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

**ADOPTE**

-----  
Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le **30 MARS 2020**

Le Président

Alfred MONTHIEUX

